

Paris, le 17 novembre 2016

Aux secrétaires des sections départementales

**CONSEIL NATIONAL du SNUipp-FSU
15-16 novembre 2016
TEXTE ACTION**

Après une campagne raciste et sexiste, Donald Trump a été élu à la présidence des Etats-Unis. Un milliardaire ne payant pas d'impôts, lié aux conservateurs les plus réactionnaires et soutenu par des sectes les plus dangereuses, a pu s'ériger en représentant des millions d'américain-es victimes de la crise et des inégalités.

Notre pays n'est pas à l'abri d'un tel danger. Il est urgent que le mouvement syndical renforce son opposition aux politiques libérales qui aggravent les inégalités et promeuvent des alternatives économiques, démocratiques, sociales, écologiques pour reconstruire l'espoir dans le progrès social et stopper la montée de l'extrême-droite.

En France, dans le cadre de la campagne présidentielle, les candidat-es de droite sont dans la surenchère quant au nombre de fonctionnaires à supprimer, aux services publics à démanteler, aux impôts à baisser...Tou-tes promeuvent une société encore plus libérale, sur le plan économique, social ou fiscal qu'elle ne l'est aujourd'hui suites aux politiques d'austérité menées depuis des années. Le projet de budget 2017 poursuit cette politique. Dans la Fonction publique, le nombre de fonctionnaires diminue sauf dans les secteurs prioritaires. Dans le premier degré, il manquera 3 000 postes sur les 14 000 créations annoncées dans la loi de refondation. Dans ce contexte de remise en cause de la Fonction publique, le SNUipp-FSU appelle à la réussite de la journée unitaire d'expression des revendications organisée le 29 novembre par les organisations CGT, FA-FP, FSU et Solidaires.

Les tenants d'une école réactionnaire et du tri social se font entendre pour remettre en question « le pédagogisme » et le « tous capable ». Face à cette campagne et à l'absence de réponses suffisantes, le SNUipp-FSU prendra toute sa place dans la construction d'un projet pour une école portant la réussite de tous les élèves en construisant un outil revendicatif pour l'école publique et ses personnels.

Concernant la question des migrant-es, le démantèlement et les expulsions des camps de Calais et de Stalingrad à Paris ont eu lieu dans des conditions déplorables que le SNUipp-FSU dénonce. Les migrant-es ont été dispersés, et leur sort reste précaire et incertain, tant au niveau de l'accueil matériel que de l'accompagnement administratif. Parmi eux, plus de 1 600 enfants, mineur-es isolés, ont été emmenés, souvent en violation de toutes les règles concernant la protection de l'enfance. D'autres migrant-es arrivent, et arriveront encore, fuyant les conflits et les crises. Pour le SNUipp-FSU il faut une politique d'immigration et d'accueil respectueuse des personnes et conforme aux droits humains.

Les décisions de la cour d'Appel de Nantes concernant le projet d'aéroport de NDDL renforcent le risque d'expulsion des résident-es historiques. Le SNUipp, avec la FSU rappelle sa demande

d'arrêt de ce projet inutile.

Le gouvernement veut prolonger pour 8 mois l'état d'urgence, pérennisant ainsi un dispositif d'exception. Le SNUipp-FSU réaffirme son attachement à l'Etat de droit garant des libertés individuelles et collectives. Il s'oppose à cette prolongation et poursuit son implication dans le cadre du collectif « Nous ne céderons pas ! ».

Parcours professionnels, carrières et rémunérations

La publication prochaine des décrets statutaires va clore le cycle de discussions pour transposer PPCR aux carrières enseignantes. Transformation d'une partie de l'indemnitaire en points d'indice, revalorisation des grilles indiciaires, principe d'une cadence d'avancement unique (sauf aux 6^{ème} et 8^{ème} échelons de la classe normale), déroulement de carrière sur au moins deux grades, réduction des écarts dans le déroulement des carrières, création d'un troisième grade, réforme de l'évaluation... Si ces mesures qui entreront en vigueur à partir de 2017 se traduiront par une amélioration des rémunérations et des carrières, le SNUipp en dénonce certaines comme inacceptables ou en deçà des attentes :

- Le calendrier étalé jusqu'en 2020, les gains indiciaires assez faibles, entre 6 et 17 points selon l'échelon, ou l'insuffisante revalorisation du début de carrière, ne permettent pas une revalorisation conséquente et immédiate des rémunérations.
- La garantie d'une carrière sur deux grades qui passe par l'accélération des flux, un mécanisme de passage automatique à la hors classe qui doit concerner prioritairement les enseignant-es proches de la retraite, reste à élargir et consolider
- La création d'une classe exceptionnelle réservée à un nombre restreint d'enseignant-es est inacceptable. Le SNUipp-FSU dénonce la logique managériale sous-jacente à la mise en place de cet outil de tri et de divisions et rappelle son mandat unifiant d'avancement au rythme le plus rapide pour tous pour toute la profession.

Sur les nouvelles modalités de l'évaluation professionnelle, la mise en place de l'accompagnement devra, pour être efficiente, s'appuyer sur une offre de formation continue largement abondée et sur une relation de confiance entre l'IEN et les collègues.

Le ministère maintient un rythme d'avancement différencié à deux moments dans la classe normale, pour la temporalité de l'accès à la hors-classe et pour le choix des enseignant-es accédant à la classe exceptionnelle. Lors de ces quatre rendez-vous, le déroulement de carrière reste donc connecté à l'évaluation, ce que le SNUipp-FSU continue de contester.

Suite à l'intervention du SNUipp-FSU le bilan professionnel comme base des rendez-vous carrière a été abandonné et le respect de l'égalité femmes-hommes dans les promotions sera respecté.

Le SNUipp-FSU poursuivra ses interventions pour améliorer les textes d'application de PPCR et pour assurer l'effectivité des revalorisations.

Campagne pour la redéfinition du temps de travail

L'objet de la campagne APC est perçu positivement par les enseignant-es des écoles, elle a permis de renforcer le lien des sections avec la profession et de créer une dynamique autour des questions de métier et des ORS. Elle a d'ores et déjà permis que le ministère déclare sa volonté d'ouvrir des discussions. S'il n'entend pas rouvrir le débat sur les ORS, il propose un groupe de travail sur les APC et les marges de mise en œuvre. Afin de peser sur les discussions, et d'en élargir le cadre, le SNUipp-FSU engage une nouvelle phase de mobilisation. Il continue d'appeler les enseignant-es à arrêter les APC et à se réapproprier ce temps pour le travail invisible non reconnu. Il ira à leur rencontre (RIS, tournées d'école...) pour amplifier et rendre visible la mobilisation afin de gagner ensemble la fin des APC et obtenir du ministère des engagements pour la redéfinition et la réduction du temps de travail des enseignant-es du

primaire. Tous nos supports de communication, notamment *Fenêtres sur cours*, site, outils numériques... seront investis pour soutenir cette campagne.

Carte scolaire

Le SNUipp-FSU acte l'augmentation de budget, mais sait d'ores et déjà qu'il ne sera pas suffisant pour répondre aux besoins d'autant que tous les postes ne sont pas pourvus (baisse des effectifs, RASED, remplaçant-es, postes et décharges des PEMF, éducation prioritaire...).

Un peu plus de 200 postes RASED seulement ont été recréés en quatre ans alors que le gouvernement précédent en avait supprimé plus de 5 000. Ce chiffre est d'autant plus frappant qu'il est concomitant de la réforme de la formation spécialisée. Le SNUipp-FSU dénonce que les postes supprimés sous le gouvernement précédent n'aient pas été recréés. Lors des opérations de carte scolaire et en lien avec l'action APC, il portera cette revendication.

Le SNUipp-FSU demande à ce que le calendrier des opérations de carte scolaire et le mouvement des personnels ne soient pas impactés par le calendrier politique.

Remplacement

Le ministère a présenté ses orientations sur la question du remplacement. En fixant le département comme périmètre de nomination et d'intervention des remplaçants, en supprimant les différentes catégories de remplaçants, le nouveau cadre dégraderait la qualité du remplacement et les conditions de travail des remplaçant-es. Pour le SNUipp-FSU, la réponse réside dans la création de postes à hauteur des besoins. Il revendique une gestion de proximité par les circonscriptions et le maintien des différentes catégories de titulaires remplaçant-es garants d'efficacité et de qualité du service. Le SNUipp-FSU réclame des groupes de travail pour poursuivre ses interventions et sera vigilant quant au maintien et aux conditions de versement et du montant de l'ISSR.

Précaires

Le ministère crée progressivement sur cinq années 32 000 emplois d'AESH et supprime en parallèle 56 000 contrats aidés à mission AVS. Près de 30 000 seraient ainsi écartés de cette transformation, entraînant une perte de compétences et d'expériences et un gâchis humain. Pour le SNUipp-FSU, tous les CUI à missions d'AVS doivent pouvoir accéder à un CDD d'AESH sans perdre de salaire.

Par ailleurs, le SNUipp interpelle le ministère pour que celui-ci respecte le droit du travail, interdise toute annualisation des personnels en contrat CUI par les DASEN et exige que la CDIisation des personnels ne se traduise par une perte de salaire.

Exclus de la revalorisation de 1 200 €

Après avoir obtenu la réouverture des discussions sur le versement à tous les enseignant-es de l'ISAE ou l'équivalent d'une revalorisation de 1200 €, le SNUipp-FSU dénonce le fait que 15 000 collègues en soient encore exclus partiellement ou totalement, et même que certains personnels (en SEGPA, EREA, ULIS collège) subissent une perte de traitement.

Le SNUipp-FSU appelle à la réussite de la journée d'action nationale avec un rassemblement à Paris le 30 novembre prochain et sera reçu par le ministère pour porter les revendications de ces personnels.

Enseignant-es référents

Les enseignant-es référents connaissent un accroissement de leur charge de travail dans des conditions dégradées. Le SNUipp-FSU soutient les actions en cours, notamment le blocage de

l'enquête nationale, et demande l'ouverture immédiate de discussions ainsi que la création de postes pour améliorer les conditions de travail.

Des postes de CASEH (conseillers/ères scolarisation enfants handicapés), qui interviennent prioritairement dans les écoles, doivent être créés.

PEMF

La circulaire du 18 octobre 2016 définissant les missions des maîtres formateurs/trices entérine le passage à un tiers de décharge d'enseignement à compter de la rentrée 2016. Le SNUipp-FSU déplore que, compte tenu de sa date de parution, cette circulaire ne puisse être appliquée partout au cours de cette année scolaire. Dans le cadre des instances académiques et départementales traitant de la carte scolaire (CTA et CTSD), les délégué-es du personnel doivent d'ores et déjà alerter sur cette question et exiger que cette modification soit prise en compte a minima dès la rentrée 2017. Par ailleurs, le SNUipp-FSU réaffirme son désaccord sur le fait que les missions de tuteur puissent être exercées par des enseignant-es non-PEMF ou non-titulaires du CAFIPEMF et exige un recrutement massif de PEMF.

LSUN

Engagé à marche forcée, sans retour d'expérimentations, sans accompagnement, sans garantie sur la confidentialité, le LSUN qui interroge l'évaluation en lien avec les programmes n'apparaît pas en adéquation avec la réalité des écoles. En aucun cas le LSUN ne doit être un outil qui permettrait de surveiller, fichier, comparer élèves, enseignant-es mais aussi écoles, ni représenter une surcharge de travail pour les enseignant-es et des directrices et directeurs. Le SNUipp-FSU continue de porter sa demande de moratoire. Il soutiendra les collègues qui ne renseigneront pas LSUN, préférant les outils qui leur semblent les plus appropriés et portera en janvier auprès du ministère toutes les remontées de terrain.

ULIS

Les dégradations des conditions de travail sont perceptibles dans les ULIS école et collège. Après un an de mise en œuvre de la circulaire sur les ULIS, le SNUipp-FSU lance une enquête afin d'observer l'évolution de ces dispositifs inclusifs et l'impact de cette circulaire sur la charge de travail des personnels et ainsi que sur la qualité d'accueil des élèves dans ces dispositifs. Les résultats de cette enquête seront un appui pour une interpellation du ministère à ce sujet.

EREA

La suppression de PE éducateurs/trices n'a pas permis aux EREA de faire une rentrée sereine. Les incidents et les difficultés de fonctionnements nous confortent dans la nécessité de revendiquer des personnels formés dans ces structures d'enseignement adapté. Le SNUipp-FSU poursuit son engagement dans les groupes de travail ministériel en réaffirmant notamment le rôle essentiel de l'internat éducatif et des PE-éducateurs/trices dans la prise en charge des élèves d'EREA. Il portera la parole de ces personnels lors du prochain groupe de travail.

SEGPA

Plus d'un an après la parution de la circulaire relative aux SEGPA et suite à la mise en place de la réforme du collège, le SNUipp-FSU va mener une enquête auprès des enseignant-es de SEGPA pour apprécier ses conséquences sur la prise en charge des élèves en grande difficulté scolaire notamment au travers des 6^{ème} inclusives réalisées sans concertation.

Formation spécialisée

Le projet de réforme de la formation spécialisée (CAPPEI) affiche un volume horaire avant certification qui n'est que de 300 heures. C'est un véritable recul malgré l'inscription d'un droit opposable de 100 heures de MIN (module d'initiative nationale). Le SNUipp-FSU dénonce l'absence d'une formation aux enseignements adaptés pour traiter de la grande difficulté scolaire qui soit clairement identifiée. Il faut maintenir la dualité adaptation-handicap quand 83 % des élèves en SEGPA correspondent bien au profil de grande difficulté et quand la grande majorité des enfants suivis en RASED bénéficient bien d'aides par rapport à leurs difficultés dans les apprentissages ou le comportement et pas pour un « trouble » ou un handicap. Le SNUipp continue de réclamer le maintien d'une formation spécialisée qui s'appuie sur la prévention, l'adaptation et l'inclusion.

Si cette nouvelle formation offre de réelles perspectives pour les collègues du second degré qui pourront désormais postuler sur l'ensemble des postes ULIS, enseignant-es référents, SEGPA, elle constitue cependant une réelle régression pour les personnels du premier degré.

Le SNUipp-FSU continuera de défendre l'enseignement adapté et les conditions de formation des collègues dans les différentes instances à venir. Il engage une réflexion sur l'organisation d'actions pour le maintien et le renforcement de l'enseignement adapté.

Formation initiale

Le rapport du CNEC sur l'attractivité du métier d'enseignant-e va dans le sens des constats faits par le SNUipp-FSU : manque de reconnaissance du métier, faible niveau de rémunération, conditions de travail difficiles, charge de travail trop importante, accompagnement des stagiaires et néo-titulaires insuffisant, manque de formation continue...

Ce rapport préconise la constitution de viviers de candidats et candidates sur plusieurs années. Pour le SNUipp et la FSU, aucun des dispositifs EAP1, M1 en alternance et EAP2 mis en place n'y a contribué. Il est urgent de mettre en place des pré-recrutements dès la L1.

Les Etats Généraux de la formation, organisés par la FSU les 11 et 12 janvier permettront d'engager la réflexion sur les modalités de ces pré-recrutements, sur le statut des ESPE et la formation initiale. Afin d'en assurer la réussite, le SNUipp-FSU, organisera des assemblées générales dans chaque ESPE.

Le SNUipp-FSU sollicitera le cabinet d'avocat sur la question des restrictions faites à l'octroi du régime indemnitaire de 2006, afin de porter à nouveau l'exigence de son application pleine et entière au ministère.

Suite à l'annonce du ministère de la suppression de l'inspection en T2, le SNUipp-FSU veillera à ce qu'un accompagnement renforcé des stagiaires et néo-titulaires soit mis en place dans les départements.

Colloques

FSU : « *Pour que réussissent tous les élèves !* »

Les 6 et 7 décembre prochain, la FSU organise un colloque « Education » avec des débats, table ronde, et des échanges pour peser sur les grandes questions autour de l'école : inégalités à l'école, démocratisation et laïcité. Le SNUipp s'est donné comme objectif d'y faire venir une centaine de participant-es.

Education prioritaire

Le SNUipp-FSU organise un colloque éducation prioritaire le jeudi 26 janvier 2017. A cette occasion les enquêtes du SNUipp-FSU sur « Plus de maîtres » et allègements de service en

REP+ seront rendues publiques. L'objectif de ce colloque est de mettre en avant des dispositifs, leviers de la transformation de l'école.

Le SNUipp-FSU mettra tout en œuvre pour assurer la réussite de ces journées.

Migrants et migrantes

Le SNUipp-FSU produira du matériel facilement adaptable par les SD, afin de mener une campagne de sensibilisation des collègues sur les questions liées aux migrant-es : droit à la scolarisation de tous les enfants, réponse citoyenne aux préjugés anti-migrant-es, accompagnement des nouveaux-elles arrivant-es allophones....

Pour promouvoir la solidarité contre la logique du « bouc émissaire, le SNUipp avec la FSU s'adressera donc aux syndicats et associations progressistes pour construire les réponses les plus larges.

Parallèlement le SNUipp et la FSU poursuivent leur travail contre l'extrême droite et ses idées.

Le SNUipp-FSU améliorera la visibilité de toutes les actions notamment locales qui articulent les dimensions humanitaires et politiques.

Fichage

Le projet gouvernemental de création d'un fichier global des "Titres Electroniques Sécurisés" (TES) est inquiétant. Les avis défavorables de la CNIL et de la Commission Nationale Numérique n'ont pas été entendus alors même qu'ils sont fondés sur des questionnements légitimes de sécurité. Le SNUipp-FSU dénonce la création de ces fichiers.

Retraités

Le gel des pensions au 1^{er} octobre 2016 ne passe pas. Le 29 septembre, à l'initiative du groupe des neuf, plus d'une centaine d'initiatives diverses ont permis à des milliers de retraité-es de revendiquer une véritable revalorisation des pensions qui passe par l'indexation des pensions sur les salaires.

Le SNUipp appelle les militant-es départementaux à participer aux journées d'automne de la FSU les 7 et 8 décembre et à être à l'initiative de colloques départementaux et/ou régionaux sur la place du retraité dans la société à la suite du colloque national du 13 janvier.

Syndicalisation

Le dernier point de syndicalisation confirme notre progression.

Les promotions, les permutations informatisées, les initiatives nationales (APC, PPCR, 30 novembre) et les rencontres avec la profession sont autant d'occasions pour proposer aux personnels de rejoindre et de renforcer le SNUipp-FSU.